

N° 3 - Novembre 1982

Bulletin
de
l'Association familiale
Schaeetzen



N° 3 - Novembre 1982

Bulletin
de
l'Association familiale
Schaetzen



LE MOT DU PRESIDENT: GUY, ELU PRESIDENT DE LA COUR DE CASSATION

C'est une promotion dont toute la famille est fière. Personnellement, j'ai été heureux d'assister, le 18 octobre dernier, à la prestation de serment de Guy, et de pouvoir le féliciter de cette élection qui couronne brillamment sa carrière de magistrat.

Nous aurions voulu donner le compte rendu de la séance académique, et un résumé des discours prononcés. Malheureusement, nous ne disposons pas encore des textes. Vous trouverez un article à ce sujet dans le prochain bulletin. Je vous rappellerai simplement que plusieurs de nos ancêtres ont occupé des fonctions judiciaires sous l'Ancien Régime, comme le renseigne Guy dans son livre: "Les Schaetzen dans la "bonne ville" de Tongres."

Après l'indépendance de la Belgique, Louis-Ulric, notre aïeul, a été Président à la Cour d'Appel de Liège. Son petit-fils, Paul, a été Président au Tribunal de première instance de Tongres. C'est chez cet Oncle Paul que Guy prenait ses repas de midi lorsqu'il était en humanités au Collège de Tongres. C'était d'ailleurs une joie pour lui, car l'Oncle était très intéressant et amusant, par les anecdotes savoureuses qu'il racontait à longueur de repas. J'ai moi-même partagé parfois ce plaisir, quand j'étais dans ce collège.

Oncle Paul, qui s'intéressait beaucoup à ses neveux, avait décelé chez Guy un esprit vif et juridique ; il l'encouragea à développer ses aptitudes. Guy suivit ses conseils, étudia le droit, devint magistrat et ... Conseiller à la Cour d'Appel de Liège, comme Louis-Ulric, son aïeul.

Lors d'une réunion de notre Association à Scherpenberg, Oncle Paul fit un vibrant éloge de son neveu. Quelle ne serait pas sa joie aujourd'hui, s'il vivait encore, de voir Guy accéder à une très haute fonction de la magistrature du Royaume: la Présidence de la Cour de Cassation! Nous partageons cette joie et cette fierté. Beaucoup de membres de notre famille ont pu témoigner de leurs sentiments de solidarité lors de la cérémonie de l'installation de Guy, au Palais de Justice. A cette occasion, nous avons pu constater que les rapports familiaux sont aussi des rapports d'amitié, et je pense que notre Association y est pour quelque chose.

Je suis sûr qu'à l'avenir il y aura encore, chez les jeunes, d'autres vocations qui seront décelées et épaulées par un oncle, un cousin, un proche. Plus que jamais ces encouragements seront bénéfiques, grâce au contact des générations et au resserrement des liens familiaux. Puisse notre Association faire encore oeuvre utile en ce domaine.

J e a n

AU SOMMAIRE

le mot du Président - Assemblée annuelle - Magnificat - 29 août 82: tournoi de tennis adultes et barbecue - un Schaetzen courtier en assurances - un appel - Marie-Henriette chez Agnès au Vénézuéla - divers

Un autre événement important pour la famille: un accouchement qui est en cours et dont le fruit ne passera pas inaperçu. Il s'agit de la biographie de notre ancêtre Oscar de Schaetzen. C'est un travail très considérable, et j'admire beaucoup Hubert de s'être attelé à cette tâche.

Je remercie beaucoup ceux qui collaborent à notre "petite chemise": Marc, Hubert, Nadine, ainsi que tous les rédacteurs d'articles. Je fais appel à tous ceux qui pourraient nous aider et - aux jeunes surtout - pour nous procurer des articles intéressants.

Merci aux organisateurs des tournois de tennis. Bernard est la grande vedette de ces deux journées sportives très réussies, qui eurent lieu le 29 mai et le 29 août. Les résultats paraîtront dans le bulletin (voir ci-joint). Je remets la coupe à Olga et Franlou, vainqueurs de ce tournoi. (Leurs noms sont gravés dessus).

Merci aussi à Stany et Nicole qui nous ont reçus à Terhove pour un barbecue où régnait une atmosphère "du tonnerre".

Je rends hommage à Marie-Henriette, la secrétaire, et à Nadine, la trésorière de notre Association.

Il y a, malheureusement, un problème financier à évoquer. Il est toujours désagréable de demander de l'argent et pour certains, les cotisations sont lourdes à porter. Nous avons cependant été obligés de les augmenter car les frais administratifs du bulletin et de l'asbl, de même que la participation aux frais de réception - frais qui n'existaient pas dans le temps - sont venus s'ajouter au reste.

J'entends souvent dire: " mais l'Association Schaetzen peut bien payer ceci ou cela..." Or pour l'instant, nos dépenses correspondent exactement à nos recettes. Heureusement nous avons quelques réserves mais il y aurait encore beaucoup de choses à réaliser, entre autres un fonds d'entraide comme il en existe dans d'autres familles.

J'espère que mon successeur aura de meilleures idées que moi, l'année prochaine. Comme c'est un banquier, il aura des tours dans son sac...

Enfin, je tiens à remercier Sabine pour toute l'aide qu'elle m'a apportée pendant mes sept années de présidence.

Je signale que l'Association, étant une asbl, peut recevoir des dons d'objets et d'archives de famille, qui peuvent rester possession des donateurs.

Comme vous êtes certainement très désireux de vous retrouver entre vous ou de faire plus ample connaissance - ce qui est le but de la réunion - je ne parlerai pas davantage, sinon pour remercier encore une fois, au nom de tous, Tony et Finette de leur accueil, et pour formuler le vœu que, l'année prochaine, un autre ménage Schaetzen suivra leur bel exemple et pourra nous recevoir."

*

*

*

En 1946, Xavier quitte Eidsen pour Bruxelles. Il devient directeur de la Compagnie des Bronzes. Il termine sa carrière comme directeur-gérant à "Europe Lighting International," fabrique d'appareils d'éclairage privé et public.

Au service de la Patrie

Xavier fit son service militaire en 1925 comme CSOR à l'école de sous-lieutenants de réserve à Beverloo.

En février 40, il fut mobilisé comme lieutenant-adjoint au colonel du 62e de Ligne. Il participa à la Campagne de Mai 40 et fut fait prisonnier en France, au combat de Pont-de-Briques, lors de la défense de Boulogne. Emmené en captivité à Eichstätt, Allemagne, il fut libéré en août 40. Xavier, pendant l'Occupation, rassemblait activement des informations très utiles sur les forces allemandes ; ces informations étaient transmises sans retard à Londres. Il s'occupait aussi d'acheminer la presse clandestine vers les centres de distribution.

Après la Libération, il fournit une aide logistique précieuse aux troupes alliées comme en témoigne, notamment, une lettre très élogieuse du lieutenant-général Ritchie, commandant le 30e Corps britannique.

En mai 45, il reprit du service comme commandant de Compagnie dans le cadre de la 4ème Armée anglaise.

Xavier était Chevalier de l'Ordre de Léopold et Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Homme du monde

Xavier avait le contact facile. Très gai, jeune de caractère, il voyait toujours le côté humoristique des événements. Il n'était pas indifférent au charme féminin. Il mettait beaucoup d'entrain autour de lui. Il resta jeune de mentalité jusqu'à la fin de sa vie.

Il fut enlevé brusquement à l'affection de ses proches, alors qu'il était encore dans la plénitude de ses moyens. Sa disparition fit beaucoup de peine à de nombreux membres de notre famille.

* * *

*

AUTRES EVENEMENTS FAMILIAUX SURVENUS EN 1982

Sont devenus: 1) membres effectifs

Isabelle: 11.12.63, fille d'Albert et Dominique.

Charles-Emmanuel: 19.6.64, fils de Michel et Marie-Magdeleine.

Doris: 27.2.64, fille de Bertrand et Béatrice.

Yves: 23.2.64, fils de François et Olga.

Fabienne: 8.2.64, fille de Baudoin et Marie-Bénédicté.

Cedric: 1.10.63, fils de Marc et Monique.

2) membres adhérents

Laurence: 25.11.65, fille de Stany et Nicole.

Marie-Joëlle: 12.65, fille de Benoît et Myriam.

Examens

Roseline	lère année d'études d'infirmière
Bernard	lère année d'Académie de Musique
Charles, fils d'Alain:	2de et dernière année d'Agronomie à Ath
Nicolas	idem
Axelle	lère licence en Archéologie et Histoire de l'Art à Louvain-la-Neuve, avec Distinction
Cedric	lère candidature Ingénieur à Louvain-la-Neuve
Jean-Louis	4ème année d'Architecture à Tournai

Nominations

G u y	Président à la Cour de Cassation
J e a n	Président du "Rotary Club Tongeren"
	Vice-Président de la Fédération des Associations familiales de Belgique.

M A G N I F I C A T

Le 28 août dernier, nous avons donc célébré - dans la joie - les cinquante ans de Profession religieuse de tante Elisabeth. Une fête similaire avait eu lieu en 1979 pour les cinquante années de prêtrise d'oncle Adrien.

L'après-midi débute avec une Messe d'action de grâces concélébrée, en l'église de Werm, par trois prêtres: l'oncle Adrien, les cousins Yves de Hassonville et Alfred de Bonhome, en présence d'une centaine d'assistants. Des fleurs près de l'autel, une atmosphère fervente et recueillie. Les chants liturgiques, entonnés d'une belle voix grave par les quatre choristes de la famille, sont repris par l'assemblée. Les intentions dites à haute voix sont lues alternativement par plusieurs parents de la jubilaire.

Dans une homélie émouvante - dont le texte est reproduit plus loin - oncle Adrien retrace les différentes étapes de la mission évangélique de tante Elisabeth au service de son Ordre, l'Assomption, et de son pays d'adoption, le Brésil. Il souligne notamment son dévouement dans sa carrière d'enseignante, et montre tout le bénéfice qu'en ont retiré ses anciennes élèves, aujourd'hui pour la plupart, mariées et mères de famille. Ce dévouement sera, sur le plan humain, reconnu et récompensé par les Palmes académiques, distinction rare et flatteuse remise en 1955 à l'intéressée par l'ambassadeur de France en personne. Mais, ajoute l'orateur, les âmes qui se donnent totalement à Dieu reçoivent dès ici-bas une récompense bien plus importante encore qui est, tout simplement, le bonheur. Le visage de l'héroïne de la fête ne démentait pas ces paroles (voir photos)...

Concernant oncle Adrien, sa soeur ne m'en voudra pas si je l'associe à cet hommage. Dans mon esprit, en effet, ces deux vaillants missionnaires sont indissociables. Puisse chacun d'eux goûter, en mesurant le chemin parcouru - l'un en terre d'Afrique, l'autre sur le continent latino-américain - le sentiment de profonde plénitude que procure le devoir accompli. Que les années à venir leur réservent encore d'autres joies dans un apostolat toujours plus fécond!

C'est afin de pouvoir les féliciter et nous réjouir tous ensemble qu'Etienne et Jacqueline avaient, pour la seconde fois, ouvert toutes grandes les portes de leur demeure. Et de fait, la charmante propriété campagnarde regorgeait de monde, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ainsi la fête fut-elle complète puisque...même le soleil était au rendez-vous.

N a d i n e

✱

✱

✱

Texte de l'homélie prononcée le 28 août 82

" Nous voici réunis pour célébrer le 50ème anniversaire de Profession religieuse d'Elisabeth.

Elle est entrée au Val-Notre-Dame au mois de décembre 1930 ; au mois de juillet 1931, a lieu la cérémonie de la vêtue, cérémonie que j'ai eu la joie de présider. Un an plus tard, Elisabeth prononce ses premiers voeux dans la Congrégation des Religieuses de l'Assomption. Pendant deux ans, elle est affectée au pensionnat de Mons. En 1934, elle part pour le Brésil: elle devient professeur à l'école de Rio de Janeiro et, ensuite, pendant plus de vingt-cinq ans à celle de São Paulo. Elle y devient maîtresse des études ; elle y a comme élèves des jeunes filles de la bonne bourgeoisie brésilienne. C'est alors que la République française lui confère les Palmes académiques, distinction très appréciée en France et dans le monde entier.

En 1962, Elisabeth voit se réaliser son rêve missionnaire de pouvoir s'adonner à une population plus pauvre et aider celle-ci à atteindre un niveau de vie plus humain: elle est nommée à Miracema do Norte et ensuite à Pedro Afonso, villes situées à plus de deux mille kilomètres au Nord de São Paulo. Elle y organise l'instruction d'une population où il n'existait, pratiquement, encore rien. Elle y restera environ une quinzaine d'années.

Ensuite elle est nommée Supérieure de la Communauté de Goiania, ville située tout près de la nouvelle capitale du Brésil, Brasilia.

Finalement elle revient à Rio de Janeiro, où elle est chargée de l'accueil. Dans cette Communauté ont lieu des sessions et des week-ends pour prêtres, religieuses et laïcs. Elle doit y veiller à ce que ces visiteurs ne manquent de rien et cela, aussi bien de jour que de nuit.

TOURNOI DE TENNIS ADULTES & BARBECUE DU DIMANCHE 29 AOUT 1982

Comme ce fut si souvent le cas cette année, lorsque les trente participants à l'édition 1982 du tournoi de tennis adultes se retrouvèrent à 10 h. du matin à Otrange, le soleil ne les avait pas oubliés. Grâce à la bonne organisation de Bernard, les joueurs furent rapidement répartis sur les différents terrains d'Otrange, Colmont et Scherpenberg.

Cette année, une rotation - à chaque set - des partenaires constituant les équipes était prévue de telle manière que, sur chaque poule, chacun eut l'occasion de jouer avec chacune, ce qui amena un bon équilibre entre joueurs de différente force. Les parties se jouaient en un set gagnant. Le joueur masculin et la joueuse féminine ayant récolté le plus de points, eurent le plaisir de sortir de leur poule.

Tout le monde se retrouva ainsi, vers 15 h., à Otrange où les gagnants, formant trois équipes, furent opposés les uns aux autres avec les résultats suivants:

Adrien-Donatienne	/	Didier-Noëlle	7/1
Didier-Noëlle	/	Franlou-Olga	6/7
Adrien-Donatienne	/	Franlou-Olga	4/7

Franlou et Olga ayant gagné lors de cette finale, en deux parties, se retrouvèrent gagnants du tournoi. Ce fut bien sympathique de voir triompher une équipe constituée par une maman dynamique et son "grand fils". Les applaudissements des nombreux spectateurs ne leur furent, dès lors, pas ménagés.

Tout ceci ne clôturait cependant pas cette magnifique journée. En effet, Nicole et Stany avaient eu l'excellente idée de réunir ensuite à Terhove, joueurs et non-joueurs pour un "barbecue" des plus appétissants. Les Schaetzen étant, ce soir-là, particulièrement en verve, les joyeux convives eurent droit à une série de petits discours improvisés où, notamment, les orateurs se félicitèrent d'être ainsi ensemble en famille. Signalons parmi ces discours, celui du président Jean - qui remit la coupe aux gagnants -, celui de Finette - qui renouvela son invitation à la prochaine assemblée annuelle -, et celui de Nikolaus von Mitschke-Collande, époux de Marie. Ce dernier se présenta avec beaucoup d'humour, expliqua comment il avait atterri dans la "tribu Schaetzen" et annonça la naissance - prévue pour 83 - d'un second héritier.

Si cette journée fut une telle réussite, nous le devons surtout à:

Bernard	maître-arbitre
Jean et Sabine Erard et Francine Guy et Madeleine	propriétaires des terrains de tennis
Stany et Nicole	organisateurs - avec leurs enfants - du "barbecue"
Jean	instigateur efficace

UN SCHAEZTEN COURTIER EN ASSURANCES

Si l'on se donne le plaisir de lire, attentivement, le merveilleux livre de cousin Guy, "Les Schaezten..." (1975), on y découvre des propriétaires terriens, des magistrats, des ecclésiastiques, des fonctionnaires, un notaire, un banquier, un militaire... mais point d'assureur. Et pourtant, nos ancêtres auraient pu, s'ils en avaient eu le goût ou l'occasion, exercer cette profession car elle est très ancienne (bien sûr, il en existe de plus vénérables encore, je ne prétends pas faire les plus vieux métiers du monde).

Dès l'Antiquité, il existait déjà de véritables institutions de secours mutuel. Ainsi, les tailleurs de pierre de la Basse Egypte (vers 1400 avant J.C.) contribuaient à un fonds destiné à leur venir en aide en cas d'accident.

Plus proche de nous, le Moyen Age - avec le développement d'associations et l'influence de l'Eglise - donnera une immense extension à ces premières formes de mutualité. La plupart des communautés - d'artisans ou de marchands - se constitueront des caisses de secours au bénéfice de leurs membres. Dès cette époque, les Anglo-Saxons paraissent avoir une prédominance dans ce domaine. Toutefois, les premiers contrats d'assurance que nous ayons conservés, relèvent des transports maritimes.

Compte tenu des aléas de la navigation, au Moyen Age, le "Prêt à la grosse aventure" n'était bien souvent qu'une pure spéculation dont les taux étaient de 30 à 50 %. Aussi le pape Grégoire IX a-t-il décrété que ce genre de prêt était entaché d'usure, et il l'a interdit en 1227.

Les commerçants ne tardèrent pas à trouver une riposte en séparant l'opération "de garantie" de l'opération "de prêt". La ville de Gênes a conservé des minutes de 80 polices, rédigées par un notaire pour un seul mois de l'année 1393 ! On voit que notre ancêtre Jean, dont on ignore la date de naissance mais qui vivait encore vers 1400, aurait pu être assureur...

L'assurance - "incendie" a été créée ensuite lors du "Grand feu de Londres", incendie qui, en 1666, prit naissance dans une boulangerie et détruisit 13.000 maisons sur une surface de 175 hectares. Après cette catastrophe sera fondé, en Angleterre, le FIRE OFFICE qui donnera naissance, en 1696, à plusieurs Compagnies d'Assurance dont la "Hand in Hand" (1), première Compagnie d'assurance contre l'incendie.

Il peut être amusant - malgré le caractère dramatique de la situation - de souligner que vers la même époque, Tongres fut mis à feu et à sang par les troupes françaises, dans la nuit du 28 au 29 août 1677. C'est alors que notre ancêtre Arnold-Guillaume dut fuir

(1) Nom curieux si l'on songe que les Anglo-Saxons refusent, aujourd'hui, de se serrer la main pour des raisons d'hygiène...

Le métier de courtier qui est le mien - quand je parle de moi il s'agit, bien entendu, du bureau que je représente - est très différent. Nous ne représentons aucune Compagnie d'Assurance en particulier ou plutôt, nous les représentons toutes. Notre rôle consiste à rechercher, auprès des marchés belges et étrangers, les conditions de taux et de textes qui conviennent le mieux à notre clientèle.

Vous serez peut-être étonné d'apprendre que le placement d'un simple contrat "Auto" nous demande parfois des heures de recherche et maints coups de téléphone. En ce qui concerne le domaine "Industriel" qui, à mon avis, est de très loin le plus passionnant, la signature d'un contrat demande parfois des mois, voire des années. Le courtier se doit donc d'avoir deux qualités qui peuvent sembler très contradictoires: le courage et la patience.

Dans ce même domaine "Industriel", la concurrence effrénée de certaines Compagnies étrangères est devenue telle, que la profession est maintenant une véritable jungle et ceci, tout particulièrement en "Incendie." Le principal souci actuel des courtiers, et d'ailleurs des Compagnies belges, est de conserver leur portefeuille car cette situation ne peut pas durer, et il suffirait d'un sinistre très important pour que les taux montent en flèche. On se souviendra de l'atroce catastrophe de l'Innovation à Bruxelles, qui provoqua une augmentation de 40 % sur les taux d'assurance.

Il ne faut pas se dissimuler que la rentabilité des bureaux de courtage est de moins en moins valable en raison de l'augmentation des frais généraux, de la diminution des commissions accordées par les Compagnies, et enfin...de la diminution des primes (ne poussez pas les hauts cris si vos primes "Auto", "Incendie", risques simples, ont augmenté de 25 % en quatre ans, les primes "Incendie industriel" ont, dans le même temps, diminué de 40 à 60 % !) Sans parler des "Accidents du Travail" dont le risque s'est amélioré grâce à la prévention préconisée par les Compagnies d'Assurance et aussi grâce à la création et l'efficacité des comités de sécurité et d'hygiène.

De plus la crise, qui a eu pour effet la diminution du personnel employé et ouvrier, n'a pas arrangé les choses au niveau de la masse salariale sur laquelle les primes sont calculées. Mais ne croyez surtout pas que je me plains car, parfois, on s'amuse beaucoup dans les bureaux d'assurance ! J'ai recueilli pour vous quelques anecdotes, puisées dans le courrier de la clientèle de certains assureurs.

- Fautes d'orthographe: " La dame était pleins fards (sic). Forcément ça m'a ébloui et j'ai perdu le contrôle."
- Concis : " Mon adversaire est rentré dans le mur et moi dans le coma."
- Incroyable : " Le défunt s'est engagé entre deux files de voitures arrêtées."
- Cannibalisme : " Sitôt l'accident, le témoin a été mangé, ce qui explique qu'il n'ait pas signé."
- Complètement paumé : " Je ne sais pas comment ça s'est fait. Il y a des gendarmes qui m'ont trouvé dans un arbre."

Un autre côté plaisant et beaucoup plus positif du métier est que l'on a souvent le sentiment de rendre service aux gens, et il arrive parfois que ceux-ci vous manifestent leur satisfaction. Evidemment, il y a aussi les clients perpétuellement mécontents qui croient toujours que tout leur est dû ; mais, tout compte fait, ils sont assez rares. De toute manière, quelle que soit l'attitude du client, il est absolument indispensable - si l'on veut vivre heureux dans notre profession - de garder toujours à l'esprit la notion de "Service."

A mon avis, il est très important, pour le moral, d'évoluer dans une clientèle qui sait que l'on a toujours travaillé au mieux de ses intérêts et qui, même sans le dire, vous manifeste une certaine estime et parfois même une certaine reconnaissance.

Pour conclure, je crois sincèrement qu'il s'agit de bien plus qu'un métier: c'est un état que l'on a choisi et dont il doit être bien difficile de se séparer. Cet état, on ne le vit pas seulement pendant les heures de travail: je gagerais qu'il y a bien peu de mes collègues qui ne se soient relevés pendant la nuit ou qui n'aient arrêté leur voiture au bord de la route, pour noter une solution qui leur venait soudainement à l'esprit.

V i n c e n t

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS: UN APPEL

Monsieur J. Bussels, né à Tongres et actuellement professeur à l'Athénée Royal de Neerpelt, a entrepris la rédaction d'un ouvrage qui aura pour titre: "Tongeren gedurende de Tweede Wereldoorlog". Il nous a demandé de lancer un appel aux membres de notre famille afin de lui procurer des renseignements concernant cette période. Spécialement en ce qui concerne les faits suivants: le bombardement du 10 mai 1940, l'entrée des Allemands, le ravitaillement, le service de la protection aérienne, la police allemande (Ortskommandantur), les débuts de la Résistance, les rafles, les sabotages, la collaboration, la Libération, le séjour des Américains et des Anglais durant l'hiver 1944/45 etc... Des documents et des photos relatifs à ces sujets seraient les bienvenus.

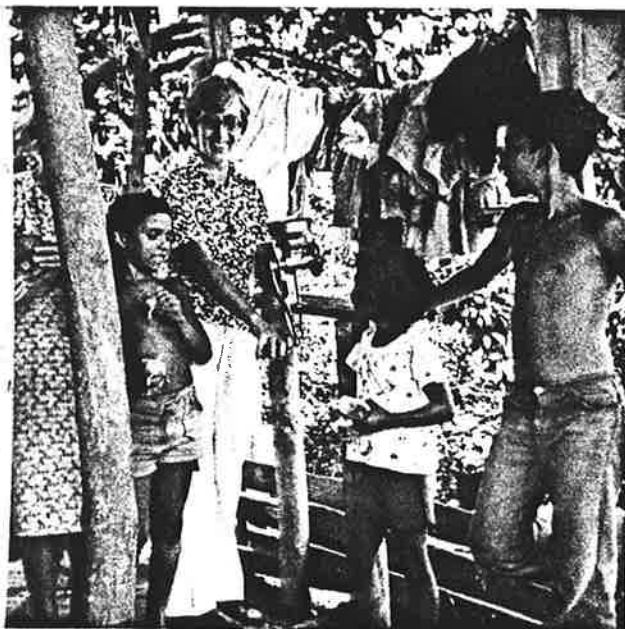
Voici l'adresse de Monsieur J. Bussels: Hasseltsebaan, 71
3568 Hechtel

(éventuellement par téléphone au n° 011/73.55.35 après 19 h.)

Nous nous permettons d'insister sur le caractère urgent de cette démarche: l'auteur, disposant d'un délai assez bref pour réaliser cet ouvrage, aimerait recevoir ces renseignements au plus tard pour la fin décembre de cette année.

Peut-être y a-t-il lieu d'ajouter que Monsieur J. Bussels a publié un livre très intéressant intitulé "De doodstraf als risico",

Agnès dans son cadre.



Le peuple se compose en grande partie de "campesinos" (agriculteurs), vivant bien souvent dans de petites maisons construites par le gouvernement - elles sont alors en béton ou en tôles ondulées - ou par eux-mêmes - en terre battue et feuilles de palmier comme toit. L'eau et l'électricité ne se trouvent pas partout et, là où c'est installé, ne fonctionnent pas toujours.

Chaque femme a, en moyenne, entre 8 et 12 enfants, pour être sûre d'en garder 5 ou 6 en vie.

Les contacts de la population avec l'Eglise se font, bien souvent, à l'occasion des baptêmes ou des funérailles. Dans les grandes villes, il y a en plus les premières communions.

Toutes les Messes que l'on célèbre, autrement qu'aux jours de grande fête - Noël, la Semaine Sainte, Pâques ou la Pentecôte - sont des messes de funérailles ou d'anniversaire de décès: le culte des morts tient, en effet, une grande place dans leur vie. Il y a peu de mariages à l'église, on n'en voit pas la nécessité: c'est réservé aux riches... Il y a même peu de mariages civils ; bien souvent, les Soeurs rencontrent des célibataires avec 8 ou 12 enfants !

Quant au baptême, il est beaucoup plus une coutume qu'une croyance ; il est d'ailleurs nécessaire pour l'état-civil.

L'expression de la Foi populaire se traduit dans la dévotion aux Saints ; l'église est l'affaire des femmes et des enfants.

Agnès est infirmière au niveau de l'éducation sanitaire de la Coopérative "Los Pinos", et des soins dans les villages. J'ai été avec elle, faire les soins dans les villages, où le pauvre donne une orange ou un oeuf, en s'excusant de ne pouvoir donner plus.

D I V E R S

Accident

Les faits relatés par "La Libre Belgique" concernent tante Margot qui, la veille de la Toussaint, s'est fracturé le col du fémur dans les circonstances rapportées ci-après. On frémit quand on songe à ce qui aurait pu se passer...

novembre 3 novembre

Menus Propos

COW-BOYS

Tout le monde a dans l'œil cette image classique du western où le « bon » cow-boy survient à point nommé pour hisser en croupe l'héroïne cernée par un troupeau en colère.

C'est, à peu de choses près, ce qui est arrivé à une septuagénaire, cernée par une horde d'automobiles sauvages en plein boulevard Lambermont, où elle gisait, une jambe brisée par une vilaine chute.

Deux jeunes gens ont sauté de leur voiture et, en un tournemain, l'ont sauvée du trafic, la portant jusque chez elle avant de s'éclipser discrètement.

Alitée pour de longs jours à la clinique Lambermont, 2, rue des Pensées à Schaerbeek, elle aimerait connaître ses sauveurs. Des cow-boys peut-être, en tout cas des jeunes fous puisqu'on prétend aujourd'hui qu'il n'y a plus de jeunesse...

LE FLANEUR

La Libre Belgique

Changements d'adresse

Pierre et Nathalie Leprince, rue Grosse Pierre, 17 A
4051 Plainevaux

Etienne et Marie-Christine
de Dorlodot

Tél: 041/71.29.00
avenue J.R. Collon, 12
1200 Woluwé St Lambert

Henri et Axelle Thijssen

Tél: 02/770.75.29
18, rue de Fleury
77300 Fontainebleau (France)
Tél: 00-33-6-4225270

Avis aux futurs parents

Une liste de prénoms déjà utilisés et de prénoms encore disponibles peut être obtenue chez moi.

M a r c

Editeur responsable: Marc de Schaetzen, avenue Vésale 6, 1810 Wemmel
Tél: 02/269.32.67

